Faculté de traduction et d'interprétation Maîtrise en interprétation de conférence Guide pour l'inscription en ligne (IEL) aux enseignements et aux évaluations

Table des matières

Première année (semestres d'automne et de printemps) – p. 2

Deuxième année (semestre d'automne et examens de la session ordinaire) - p. 3

Première année (semestres d'automne et de printemps)

Les enseignements et les évaluations des étudiant-es commençant la formation à la rentrée académique 2023 sont réglementés par le nouveau Règlement d'études 2023 et le nouveau Plan d'études 2023.

La confirmation d'inscription aux enseignements du semestre se fait par le biais d'un formulaire publié sur le portail UNIGE. Ce formulaire reprend votre combinaison linguistique et les enseignements correspondants. Pour chaque enseignement, le système d'évaluation est défini selon le Plan d'études 2023.

Accès

Le formulaire d'inscription aux enseignements du semestre doit être validé en ligne par chaque étudiant-e. Lorsque le formulaire sera disponible, vous recevrez un courriel sur votre boîte de messagerie institutionnelle UNIGE (Prénom.Nom@etu.unige.ch) via https://outlook.office.com

Rappel : Votre adresse UNIGE est le canal de communication officiel. Vous êtes tenu-e de consulter régulièrement votre messagerie UNIGE.

Il est également possible de rediriger vos courriels UNIGE vers votre messagerie privée.

Le formulaire d'inscription est accessible via le portail UNIGE (<u>https://portail.unige.ch/</u>). Pour accéder au portail, saisissez vos identifiants UNIGE. Ces derniers figurent sur votre bulletin de versement des taxes universitaires.

Soumettre le formulaire : mode d'emploi

- Lisez attentivement le mode d'emploi, les conditions légales et les directives de la Faculté ;
- Cochez la case « J'ai lu et j'accepte... » ;
- Vérifiez que tous les enseignements du semestre figurent bien sur le formulaire d'inscription ;
- Soumettez le formulaire ;
- Vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription aux enseignements du semestre auquel sera joint le formulaire soumis.

Peut-on modifier un formulaire déjà soumis ? Oui, avant le délai prévu (voir ci-dessous). Passé ce délai, le formulaire restera disponible, mais uniquement pour consultation et impression.

Que faire en cas de problème ? Vous pouvez contacter le secrétariat à l'adresse <u>int-fti@unige.ch</u> ou demander une assistance technique via <u>https://dw.unige.ch/</u>.

Délais pour soumettre le formulaire d'inscription

- Semestre d'automne : du 26 septembre au 3 octobre 2023
- Semestre de printemps : du 23 février au 4 mars 2024

Si la version initiale de votre formulaire comporte une erreur ou si votre dossier personnel a été modifié, le secrétariat de l'interprétation vous transmettra un nouveau formulaire via le portail. Vous devrez soumettre un nouveau formulaire en suivant la procédure indiquée ci-dessus.

Deuxième année (semestre d'automne et examens de la session ordinaire)

Les enseignements et les examens des étudiant-es ayant commencé la formation avant la rentrée académique 2023 sont réglementés par le Plan d'études 2017-2018.

L'inscription aux enseignements du semestre et aux examens finaux est automatique. La confirmation d'inscription se fait par le biais d'un formulaire publié sur le portail UNIGE. Ce formulaire reprend votre combinaison linguistique et les enseignements correspondants. Pour chaque enseignement, le système d'évaluation est défini selon le Plan d'études 2017-2018.

Accès

Le formulaire d'inscription aux enseignements du semestre et aux examens de la session ordinaire doit être validé en ligne par chaque étudiant-e. Lorsque le formulaire sera disponible, vous recevrez un courriel sur votre boîte de messagerie institutionnelle UNIGE (<u>Prénom.Nom@etu.unige.ch</u>) via <u>https://outlook.office.com</u>

Rappel : Votre adresse UNIGE est le canal de communication officiel. Vous êtes tenu-e de consulter régulièrement votre messagerie UNIGE.

Il est également possible de rediriger vos courriels UNIGE vers votre messagerie privée.

Le formulaire d'inscription est également accessible via le portail UNIGE (<u>https://portail.unige.ch/</u>). Pour accéder au portail, saisissez vos identifiants UNIGE.

Soumettre le formulaire : mode d'emploi

- Lisez attentivement le mode d'emploi, les conditions légales et les directives de la Faculté ;
- Cochez la case « J'ai lu et j'accepte... » ;
- Vérifiez que tous les enseignements figurent bien sur le formulaire d'inscription ;
- Soumettez le formulaire ;
- Vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription aux enseignements du semestre auquel sera joint le formulaire soumis.

Peut-on modifier un formulaire déjà soumis ? Oui, avant le délai prévu (voir ci-dessous). Passé ce délai, le formulaire restera disponible, mais uniquement pour consultation et impression.

Que faire en cas de problème ? Vous pouvez contacter le secrétariat à l'adresse <u>int-fti@unige.ch</u> ou demander une assistance technique via <u>https://dw.unige.ch/</u>.

Délais pour soumettre le formulaire d'inscription

• Semestre d'automne : du 20 au 28 septembre 2023

Si la version initiale de votre formulaire comporte une erreur ou si votre dossier personnel a été modifié, le secrétariat de l'interprétation vous transmettra un nouveau formulaire via le portail. Vous devrez soumettre un nouveau formulaire en suivant la procédure indiquée ci-dessus.